

CONSULTATION INTERNATIONALE (CI 2016 P 1037)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Internationale N° 2016 P 1037 pour :

« L'ACQUISITION DE CORINDON POUR LES TRAVAUX DE SABLAGE DES DIFFERENTS COMPOSANTS DES TURBINES DU CENTRE DE PRODUCTION DE RADES».

Conditions de participation :

Seuls les soumissionnaires ayant justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapid-post ou remises directement au Bureau d'Ordre de la **STEG / DPTE –CHOUCHET RADES-** (contre décharge) au plus tard **le Mercredi 04 Janvier 2017 à 16H30** délai de rigueur au nom de :

**MADAME LA DIRECTRICE DE LA DIRECTION DE PRODUCTION ET
TRANSPORT DE L'ELECTRICITE
STEG/DPTE /CHOUCHET RADES– BP 126-2040 RADES -TUNISIE**

CONSULTATION INTERNATIONALE N° 2016 P 1037 :
**« ACQUISITION DE CORINDON POUR LES TRAVAUX DE SABLAGE DES
DIFFERENTS COMPOSANTS DES TURBINES DU CENTRE DE PRODUCTION DE
RADES »**
« A NE PAS OUVRIR »

Tout pli reçu après la date et heure limites de réception des offres sera considéré comme nul et non avenu. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du Bureau d'Ordre de la STEG /DPTE –RADES FORET- fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi auprès de la **Direction de la production et du transport de l'électricité/DEP. LOGISTIQUE - DIVISION ACHATS - SISE A RADES FORET – 2040 – TUNIS** sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de soixante-dix (70DT) non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est **non publique**.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.